CEREMONIE DE LANCEMENT DES MANIFESTATIONS OFFICIELLES MARQUANT LA JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS 2016

ALLOCUTION DU MINISTRE

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET DE LA COOPÉRATION

(Cotonou, le 19 décembre 2016)

Mesdames et Messieurs

Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération empêché, il m'échoit l'honneur de prendre la parole, en son nom, pour vous délivrer l'allocution dont la teneur suit :

Citation

- **Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique accrédités au Bénin,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales présentes au Bénin,**
- **Madame la Représentante du Bureau de la Coopération Suisse au Bénin ;**
- **Monsieur le Chargé du Bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Bénin,**
- **Monsieur le Président de l'Union des Ressortissants de la CEDEAO au Bénin,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des ministères,**
- **Chères migrantes et chers migrants,**
- **Distingués invités en vos titres et qualités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Célébrée chaque 18 décembre, en référence à l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, la Journée internationale des migrants est une occasion choisie par l'ONU pour exhorter les États à promouvoir les droits de ces citoyens du monde, parce que toutes les personnes humaines comptent, les migrants aussi.

A cette occasion, le Gouvernement et le peuple béninois se souviennent de tous les migrants, ceux qui quittent le Bénin et ceux qui arrivent sur le territoire national, comme des sujets d'obligations et de droits, ces citoyens que nous considérons comme porteurs de développement.

Mesdames et Messieurs,

Concilier les questions de migration internationale et celles de souveraineté des États fait partie des défis auxquels la communauté internationale se trouve confrontée. Face à ce défi, la migration est de plus en plus perçue avec une connotation négative, appréhendée avec une approche défensive, comme un problème à résoudre.

Mais en fait la migration est partie intégrante du processus de changement sociétal et de la globalisation. Les immigrés exercent bien souvent les métiers que les populations locales rejettent ou ceux pour lesquelles ces dernières n'ont pas les compétences requises. La migration n'est donc pas, en soi, un problème, même s'il faut reconnaître qu'elle n'est pas non plus une solution toute faite.

Il ne s'agit pas ici, de faire l'apologie de flux humais illégaux ou perturbateurs, mais de travailler conjointement et de manière efficiente, à accompagner et encadrer ces flux humains pour en faire des processus d'enrichissement réciproque des nations.

Pour marquer la Journée internationale des migrants 2016, le Bénin, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, organise une série de manifestations sur deux (02) jours, dont la présente cérémonie consacre le lancement officiel.

C'est l'occasion de demander solennellement à tous les citoyens du monde ainsi qu'aux décideurs publics de travailler à déconstruire les préjugés et les idées fausses qui ne facilitent pas toujours le dialogue et la coopération entre États et entre régions, aux fins d'une gestion des migrations avantageuse pour tous. Le Bénin soutient qu'il y a plus à gagner qu'à perdre lorsque l'on

sensibilise l'opinion sur l'apport des migrants à leur pays d'origine et à leur pays d'accueil.

Nous devons ouvrir l'angle des perceptions et des discours : aux sociétés qui les accueillent, les migrants apportent leur main-d'œuvre, contribuant ainsi à réduire les déséquilibres du marché du travail. Ils contribuent également au développement humain et enrichissent les sociétés par leur diversité culturelle.

Donnons alors un contenu constructif à cette Journée internationale des migrants en faisant en sorte de révéler et de célébrer de plus en plus la dynamique de progrès contenue dans ce phénomène migratoire complexe qui, par ailleurs et surtout dans le contexte ouest africain, est beaucoup plus assimilé et vécu comme la mobilité naturelle de peuples liés par l'histoire et le sang, phénomène migratoire qui n'est pas tellement freiné par les frontières.

Pour cela, il est important de renforcer collaboration entre États aux fins de projets de coopération et d'intégration régionale innovants, sur fond de protection et de promotion des droits des travailleurs migrants, notamment un accès plus flexible aux marchés du travail, la reconnaissance des diplômes et qualifications, la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Cette dernière devra davantage prendre en compte la mobilité croissante de la main-d'œuvre, surtout au plan régional, dans l'espace de la CEDEAO.

Mesdames et Messieurs,

L'État béninois veille au respect des droits des immigrés, droits garantis par la réglementation en vigueur. Conscient des efforts qui restent à faire et de ses engagements vis-à-vis du Droit international, le Bénin, après l'avoir signée, travaille actuellement et de manière active pour la ratification de la

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

À moyen terme, le cadre juridique de gestion des migrations au Bénin sera ainsi renforcé.

Je saisis cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement béninois à la Confédération suisse, à travers son bureau de coopération à Cotonou, ainsi qu'aux autres partenaires, notamment l'OIM, les acteurs de la Société civile…, pour leur soutien à l'organisation de la Journée international des migrants 2016 et à la mise en œuvre de projets structurants dans le domaine de la migration au Bénin.

Sur ces mots de remerciement, je déclare officiellement lancées les manifestations de la Journée internationale des migrants 2016 au Bénin.

Vive la Journée internationale des migrants !

Vive le Bénin et la coopération internationale en faveur des migrants !

Je vous remercie.

Fin de citation